Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 7 (1904)
Heft: 13

Artikel: Carnet du Paysan
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-253791

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

selon la promesse de leur chef, venir lui régler son compte.

Mais le mendiant équivoque avait comme par enchantement disparu. Les affres de M. Plateau en augmentèrent. Il flairait une ruse, un surgissement inopiné de l'homme aux grands pieds. Aussi bourrait-il le gendarme, son hôte, de mille bonnes choses et du meilleur vin de sa cave en lui recommandant une plus active surveillance.

La nuit d'après, M. Plateau, qui couchait dans une chambre contiguë à celle de sa femme, entendit cette dernière l'appeler faiblement :

— Il y a quelqu'un dans le jardin. Ecoute, on a marché du perron.

M. Plateau frissonnant, écouta. Le gravier criait, en effet.

— Mon Dieu ! balbutia-t-il. On vient nous égorger. Et le gendarme qui dort dans la cuisine !

— Cours le réveiller, dit la notairesse.

— Je n'ose pas ! Pense ! Si les misérables étaient en bas...

Et M. Plateau, sans bruit, avec des précautions infinies, entrebâilla la fenêtre et écarta un peu le volet. Il n'eût pas plutôt regardé dans le noir du jardin qu'il se détourna blanc comme un linge.

— Ce sont eux ! fit-il.

Et d'une main saccadée il décrocha un fusil chargé à balles, épaula longtemps, visant une forme noire qui se détachait, aux aguets, près du mur, au fond du jardin, et dans une secousse il lâcha la détente.

Des cris, des lumières, des appels, une attaque de nerfs de Mme Plateau, les domestiques réveillés, une battue en masse pour aller relever la forme noire qui gisait près du mur, inerte, la balle de M. Plateau ayant, par le plus extraordinaire hasard, touché juste.

On se pencha sur l'homme. Miséricorde ! c'était le gendarme ! M. Plateau avait tué le gendarme chargé de le défendre, et qui, scrupuleusement, faisait le guet, dans la nuit.

Ce fut une terrible affaire, M. Plateau traîné en justice pour homicide involontaire, fut condamné à payer une forte pension à la veuve et aux six enfants du gendarme.

Quant au rôdeur aux grands pieds, un mauvais pauvre qui l'avait si fort effrayé, il fut arrêté quelques semaines après. Il n'avait jamais fait partie de la bande à La Rincette, de la terrible bande dont M. Plateau, d'ailleurs, n'entendit jamais parler, pas plus que de son chef, le hideux La Rincette, dit Soucoupe.

Paul et Victor MARGUERITTE.

Carnet du Paysan

Choix et culture de fraisiers rustiques

Au nombre des variétés de fraisiers qu'on compte aujourd'hui par centaines, il y en a cinq selon M. Lambertye, écrivain et cultivateur fort compétent, qui réunissent la rusticité, la beauté, la bonté, la fertilité. Si à ces mérites se joint comme on va le voir, la maturité successive et échelonnée, on aura à peu près ce qu'on peut désirer de mieux.

Voici les noms de ces variétés, accompagnés d'instructions très claires et très faciles à mettre en pratique.

Marguerite (Lebreton). — Fraise grosse et très grosse, du poids moyen de 15—20 grammes ; belle forme en cône allongé, rouge vif, vernissé ; chair orange vif à la circonférence blanche au centre, juteuse, parfumée, bonne. — Plante vigoureuse, très fertile, hâtive.

Marquise de Latour-Maubourg la même qu'*Héricart de Thury*. — Fraise grosse, belle forme arrondie ou aplatie, rouge vermillon orangé clair ; chair blanche, pleine, très sucrée, d'un goût très relevé, une des meilleures. — Plante vigoureuse, des plus rustiques, très fertile, hâtive.

Victoria (Trolloppe). — Fraise grosse, pesant souvent 35 grammes, constamment belle, arrondie, de forme très régulière, vermillon, orangé clair ; chair blanche ou blanc rosé, très fondante, très juteuse, sucrée. — Bonne demi-hâtive, maturité prolongée. — Plante très robuste, très fertile.

Napoléon III (Gloëde). — Fraise grosse et très grosse, de forme irrégulière arrondie ou aplatie quelquefois en crête de coq, vermillon orangé ; chair entièrement blanche, ferme, fondante, sucrée. acidule, bonne. — Plante des plus vigoureuses, très fertile, très tardive.

Bonté de Saint-Julien (Carré). — Fraise assez grosse, de forme régulière, arrondie ou conique, vermillon ; chair rose, pleine, sucrée et parfumée. — Bonne. — Plante vigoureuse, rustique et très tardive.

La nature du terrain importe peu, pourvu qu'il soit bien fumé, bien émietté et bien exposé au soleil.

La plantation en mars est bien préférable à la plantation en automne.

La planche étant bêchée et ratissée, tracer au cordeau trois raies espacées de 50 centimètres ; planter les pieds à 50 centimètres les uns des autres, les enterrer jusqu'au collet ; tasser la terre, ménager une petite cuvette autour du pied, et arroser jusqu'à la reprise, si la pluie fait défaut,

Ce ne sera qu'au mois de juin de l'année suivante qu'on aura du fruit ; et comme quatorze mois d'attente paraîtraient bien longs, sans récolter quoi que ce soit sur cette planche, on pourra sans inconvénient planter entre chaque fraisier une laitue ou une romaine.

Il faudra désherber de temps en temps, plutôt avec la main qu'avec un outil qui pourrait endommager les racines, couper et non arracher les coulants sans en laisser *un seul* et donner un dernier sarclage avant l'hiver.

Au printemps suivant (*deuxième année de plantation, première année de rapport*), des que les fraisiers entreront en végétation, couper et non arracher les feuilles mortes, sarcler, récolter, fin mai ou commencement juin jusque vers le 15 juillet, c'est à dire pendant six à sept semaines, si le printemps n'est pas trop chaud. Cueillir tous les matins, de très bonne heure, en choisissant les fraises les plus mûres, les plus colorées, avec la précaution de laisser un bout de pédoncule et les déposer à la cave, jusqu'au moment de les manger. — Continuer de supprimer les coulants jusqu'au commencement de juillet. A cette époque, vous pourrez en laisser pousser quelques-uns, si vous voulez obliger votre prochain. — Continuation des mêmes soins de propreté.

A la *troisième année de plantation, deuxième année de rapport*, supprimer en mars, les feuilles mortes, sar-

cler, récolter et au 15 juillet laisser pousser deux filets par pied de fraisier ; et quand ils seront suffisamment enracinés, les repiquer en pépinière, dans un terrain bien préparé, à bonne exposition, et à 15 centimtères les uns des autres, en ayant soin d'arroser jusqu'à la reprise. C'est là qu'en mars suivant se trouvera le plant nécessaire pour une nouvelle planche.

A l'automne répandez un peu de terre sur la plante qui a produit des fruits, surtout autour des pieds.

A la *quatrième année de plantation, troisième et dernière de produit*, la récolte sera inférieure, quant au volume des fruits, aux deux premières. — Mêmes soins à donner que ci-dessus. La récolte terminée au 15 juillet, arracher tous les vieux pieds, bêcher sans fumer et planter des légumes qui puissent faire leur évolution avant l'hiver.

Pour la nouvelle plantation, qui est arrivée à sa seconde année, d'après ce qui a été dit plus haut, recommencer la même série de soins indiqués dans le cours de cette note.

FAITS DIVERS

Pour les féministes. — Les femmes peuvent bénir la statistique ; elle n'enregistre pour elle que des succès.

Le dix-neuvième siècle a fait pour l'émancipation de la femme plus que tous les autres siècles réunis. Depuis cinquante ans, la femme a presque atteint le rang de l'homme. Elle a envahi l'industrie, les lettres, les arts et les sciences. Il y a dans la seule Amérique 4,550 femmes qui sont médecins, 208 qui sont avocats, 1225 qui sont ministres du culte, 22 qui sont architectes, 337 qui sont dentistes, et 10,810 qui sont peintres (ce chiffre fait frémir). Depuis vingt-cinq ans, 4000 brevets d'invention ont été accordés à des femmes.

En retour, elles ont marqué nettement qu'elles abandonnaient le vil métier de la couture, délice savouré de leurs aïeules.

Maratoculistes. — Sait-on que parmi les oculistes qui font encore antorité aujourd'hui en Angleterre, il faut citer Marat, le conventionnel Marat ? Le sanguinaire jacobin écrivit, en effet, pendant le séjour qu'il fit à Edimbourg, des ouvrages d'ophtalmologie.

Il existe à la bibliothèque Bodléiène une petite brochure intitulée : « Recherches sur la nature, les causes et le traitement d'une maladie spéciale des yeux non connue jusqu'ici... » par J.-P. Marat, docteur médecin. — Londres 1776.

Lorsque Marat fut nommé en 1776 médecin des écuries du comte d'Artois, le brevet que le roi lui conféra à cette occasion le désignait ainsi :

« Jean-Paul Marat, docteur et médecin de plusieurs facultés d'Angleterre ».

Plus tard, le docteur Marat préfera s'adonner à la chirurgie, en choisissant comme spécialité l'amputation des têtes, fort à la mode en ce moment-là.

MOTS POUR RIRE

Au Tribunal correctionnel :

Le Président. — Vous aviez laissé votre raison au fond de votre verre.

Le prévenu. — Impossible, mon président, je le vide toujours trop soigneusement !...

* * *

Une jeune veuve à un vieux général qui a fait sa conquête et à qui elle a enfin consenti à donner un rendez-vous :

— Voyons général, franchement, quel âge avez-vous ?

Le vieux général d'un air vainqueur :

— L'âge que vous voudrez, chère dame !

* * *

Un malfaiteur a volé une montre.

Son défenseur plaida avec tant d'éloquence, qu'il obtint un acquittement.

Le soir on sonne à la porte de l'avocat.

C'est le malfaiteur qui, en venant le remercier lui dit :

— Ce n'est pas tout ça : maintenant il faut que vous m'aidiez à vendre la montre !

* * *

Crétinot fils, qui est au collège, fait une dictée.

— Comment ! lui dit le maître, vous écrivez apercevoir avec deux *p* ! Effacez-en un tout de suite.

Et Crétino fils, très perplexe :

— Lequel ?

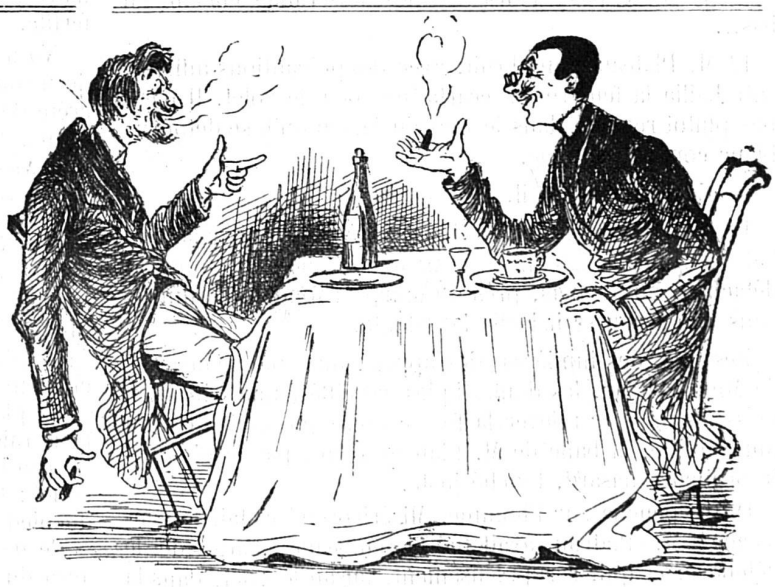

— Comment tu ne prends pas de café à ton déjeuner ?
— Oh non, ça m'empêche de dormir au bureau — —

REBUS

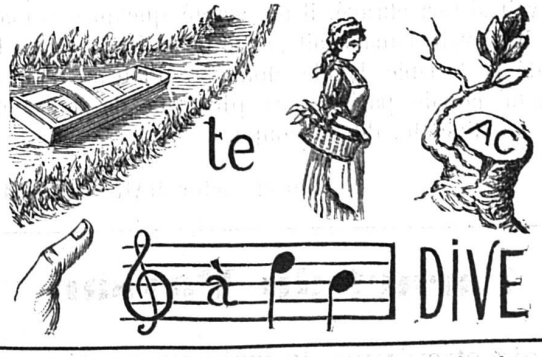

Solution du RÉBUS paru dans le No II :

Quand nous sommes seuls, veillons sur nos pensées, en famille sur notre humeur, en société sur notre langue.

Editeur-Imprimeur : G. Moritz
Gérant de la Société typographique, à Porrentruy